

ACQUISE IL Y A BIENTÔT 10 ANS VOTRE FORMATION OBLIGATOIRE A LA RADIOPROTECTION DES PATIENTS **DOIT ÊTRE RÉACTUALISÉE**



**Mercredi 1^{er} Juin 2016
à 14 heures**

**ESPACE SAINT MARTIN
199 bis, rue Saint-Martin
75003 PARIS**

**Formation assurée par
Philippe Rocher,
docteur en chirurgie dentaire,
membre du GPMD auprès
de l'Agence de sûreté nucléaire (ASN)**

VOTRE FORMATION EN 2 TEMPS :

- 1) À votre rythme de chez vous une partie en e-learning de 5 heures sur une plateforme dédiée.
- 2) Une séance présentielle d'une demie journée.

- L'e-learning permet de revoir certaines notions et d'en découvrir de nouvelles qui seront détaillées lors de la partie présentielle. La validation de la partie e-learning est indispensable.
- La partie présentielle de 3 heures se déroule sous forme interactive. Elle aborde les parties opérationnelles et cliniques de la radioprotection des patients. Elle permet de répondre aux questions.
- Il est recommandé de débiter la partie e-learning 3 semaines avant la partie présentielle.

Le programme de cette formation SOP répond strictement aux derniers objectifs assignés par l'ASN (1/10/2015)